

L'ÉVÈNEMENT

RECRUESCENCE DES MALADIES RESPIRATOIRES

Attention fumées toxiques

Tandis que les brûlages de déchets verts se multiplient dans le cadre de la lutte contre le chikungunya, les riverains de la centrale thermique du Port tirent la sonnette d'alarme. Les cas d'asthme et diverses pathologies respiratoires augmentent. Les dernières mesures de la qualité de l'air montrent une nette augmentation des substances toxiques. Et si l'air que nous respirons était nocif à notre santé ?

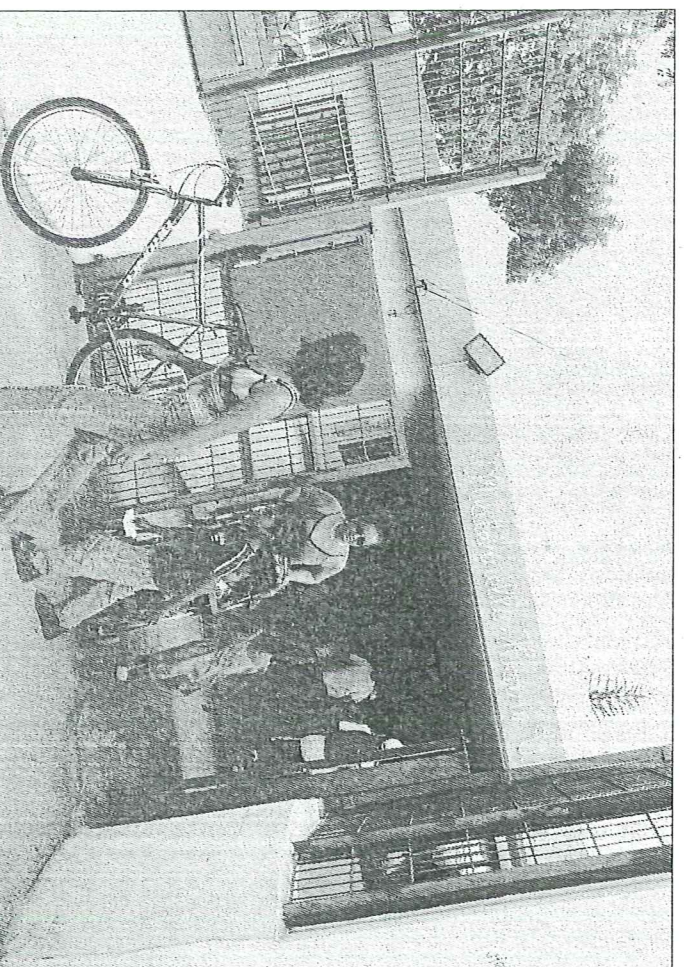
Au Port: pourquoi tu tousses ?

Damien Frasson-Botton et Bruno Graïgric

De lourdes volutes blanches et noires s'échappent des cheminées de la centrale thermique du Port. Des fumeroles chargées de différents gaz irritants et nocifs comme les dioxydes de soufre et de carbone. Ceux-ci sont, selon les doses et le temps d'exposition, source de problèmes respiratoires.

Si lors de sa construction dans les années soixante-dix l'usine ne comptait pas de voisins, il en est tout autrement aujourd'hui. Or, la ville s'est étendue dans cette direction. Les quartiers Evariste-de-Parisy, Satec, Titan, Épauisement et Route de Saint-Paul, abritent désormais 1 200 familles aux abords de cette centrale.

Dans le salon de Josette Pagnest, de la Ventoline traîne sur le buffet du salon. "Je me suis installée ici en 1996. J'avais à l'époque deux enfants bien portant. Aujourd'hui, mes quatre marmottes font tous de l'asthme avec environ une crise par mois. Moi-même je suis touchée, à plus de 40 ans. Et nous n'avons aucun antécédent dans la famille", lâche-t-elle. Du coup, elle n'ose plus laisser partir ses marmailles au gymnase sans leur Ventoline. Même son de cloche chez Marie-Claire Dijoux, dont la fille de 5 ans est asthmatique. Carine, elle aussi, se plaint. "Mon garçon de 6 ans fait de l'asthme et ma fille de 10 ans fait rhinopharyngite sur rhinopharyngite". Des histoires du même genre, les riverains en ont à la pelle.



Sept établissements scolaires se trouvent à proximité de la centrale thermique (photos Frédéric Laf'Vu).

REPERE

LA CENTRALE A REHAUSSÉ SES CHEMINÉES

Il y presque un an, profitant de l'hiver austral, la centrale thermique EDF du Port avait effectué un remaniement de sa structure. Régulièrement accusée de pollution, les cheminées se sont retrouvées à 35 mètres au-dessus du sol, après travaux. Grâce à ce remaniement, EDF avait estimé protéger les Portois de la toxicité, les fumées se dispersant plus facilement dans les airs.

Le Port est particulièrement touché par la pollution, c'est un des points noirs de l'île. Les quatre capteurs de l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) s'affolent souvent dans le coin. Du coup, la population alerteur aussi. Le nombre d'enfants asthmatiques est supérieur à la moyenne. Fin 2004, des professeurs avaient déploré les toux insistantes d'élèves. Depuis le début de l'année, les soucis se sont calmés. La centrale EDF a choisi d'utiliser un combustible moins toxique, d'une teneur moindre en soufre.

La plupart se plaint également de maux de gorge, d'allergies des muqueuses... Autant de maladies et de gênes respiratoires qui semblent ici beaucoup plus importantes qu'ailleurs. "Ce n'est pas normal, avant d'être venue m'installer ici, mes enfants n'avaient rien...", renchérit cette mère.

PRIS EN OTAGE

Dans cette zone, on dénombre également sept établissements scolaires. Le collège Titan, à 300 m à vol d'oi-

seau des cheminées de la centrale, a longtemps subi les retombées des fumées avec des cours de sports annulés, des gênes respiratoires... Des "incidents" fréquents qui ont motivé, en août 2004, l'installation d'un capteur de l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) en son sein. Aujourd'hui, le proviseur affirme qu'"il n'y a rien à signaler depuis le début de l'année". Et ce, malgré les suspicions d'intoxication du début d'année. D'abord imputées aux opérations de démolition, puis à des émanations toxiques...

Rappelons, que cinq dépassements du seuil de recommandation et d'information et un dépassement du seuil d'alerte de dioxyde de soufre ont été signalés par l'Ora en 2005... Les autres établissements des alentours n'y échappent pas non plus. C'est le cas de l'école primaire Léonide-Letulle, qui compte 320 élèves. "De fortes odeurs s'abattent sur l'établissement lorsque le vent souffle vers la ville. C'est gênant, ça sent le brûlé. Moi, ça me donne mal à la tête et certains enseignants s'en plaignent", lâche tout de go Patrick Moine, le directeur. Il ajoute : "Les parents de trois ou quatre enfants nous ont signalé que leur enfant souffrait d'asthme". Ailleurs, à la maternelle Henri-Vallon, on dénombre une dizaine de cas identifiés.

PAS D'ÉTUDES ? PAS DE VOLONTÉ ?

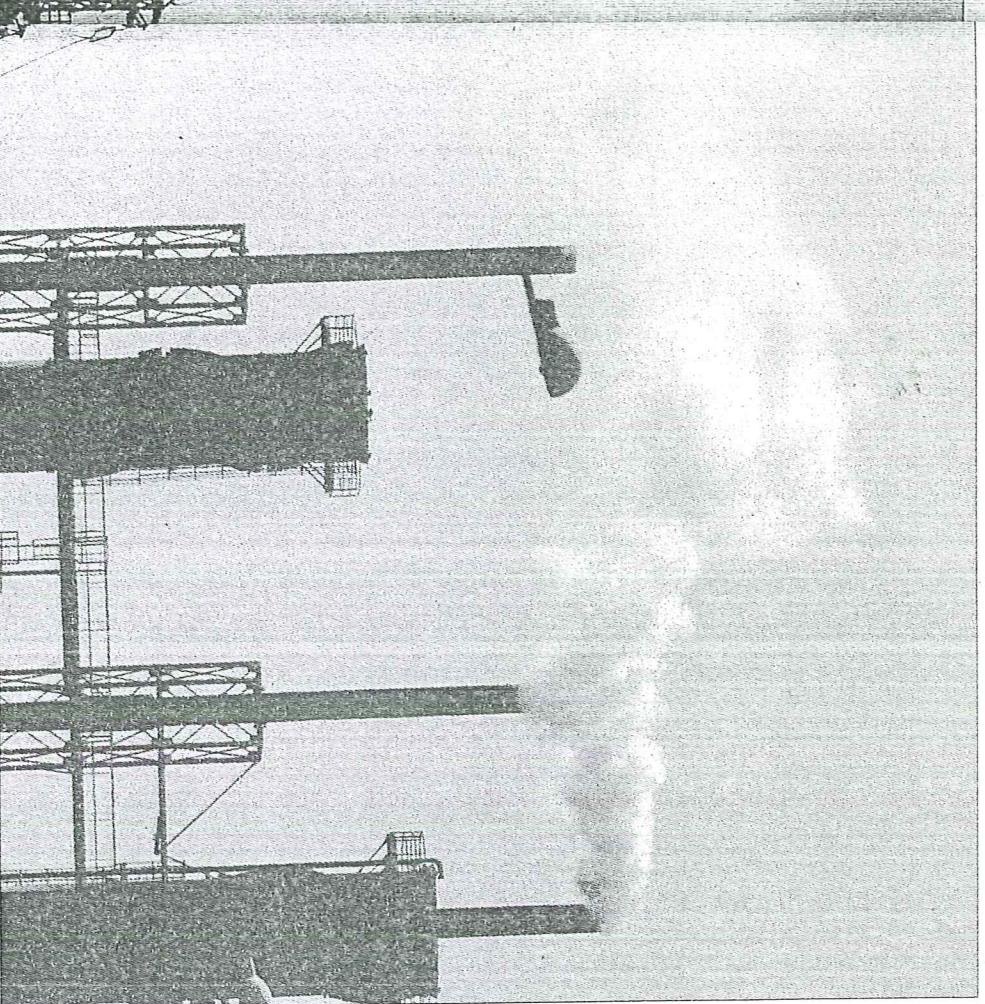
Les regards convergent en direction des hautes cheminées de la centrale EDF. Et des voix s'élevaient pour le dire. Philippe Cadet, membre du syndicat CFTC, conseiller d'opposition dénonce : "l'habitude dans le quartier depuis 1974. D'année en année, je constate l'augmentation des maladies respiratoires, et notamment de l'asthme". Il renchérit : "C'est un crime sanitaire, on nous demande de choisir entre la santé de nos enfants et plonger l'île dans le noir". De son côté, la direction de la centrale affirme "mettre tout en œuvre pour limiter les effets nocifs des dégagements de fumée". Et de poursuivre que un "jour



Les limitations annoncées par EDF après 21 h et le week-end "ne sont pas respectées" selon les riverains.

ou l'autre cette centrale sera remplacée". Enfin, il demande qu'une "étude scientifique" sur la question soit entreprise" pour prouver le lien de cause à effet. Pour l'instant, ce genre d'études n'a effectivement pas été menée. Au moins pas à la connaissance du directeur général des services de la Ville. Ce dernier se défend : "Nous avons poussé EDF à réhausser certaines de ses cheminées pour favoriser la dispersion des particules, obtenu que le fuel lourd à très basse teneur en soufre (TBT3) soit utilisé pour réduire les émanations". Reste que tout le monde connaît le problème. L'électricité fournie par cette usine permet de réguler l'offre et la demande dans une île toujours plus gourmande en énergie. Une usine, bâtie dans les années soixante-dix, aujourd'hui, obsolète. La plupart de ces dix moteurs diesel et trois turbines à combustion affleurent au compteur au minimum vingt ans d'ancienneté...

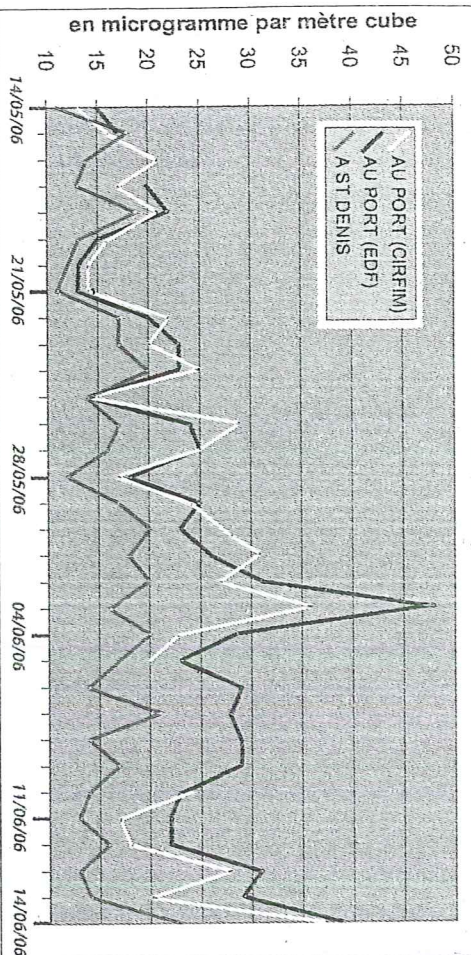
Les derniers aménagements consentis par EDF ressemblent fort à un cache-misère. D'ailleurs, des voix s'élevaient en interne, le syndicat CFTC, pour dénoncer "l'état des machines et les incidents qui se multiplient". On comprend aisément que l'entreprise ne souhaite pas engloutir des sommes astronomiques dans une centrale vouée à fermer en 2010, date de fin pour la dérogation qui lui permet encore de tourner. En attendant, les habitants inquiets, tirent, une nouvelle fois, la sonnette d'alarme et envisagent de se mobiliser pour défendre la santé de leurs enfants.



TROIS QUESTIONS À BRUNO SIEJA, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE L'AIR

Depuis le 1^{er} juin, 48 % d'augmentation des substances toxiques

CONCENTRATION DES FINES PARTICULES EN SUSPENSION DANS L'AIR (PM10)
du 14 mai 2006 au 14 juin 2006



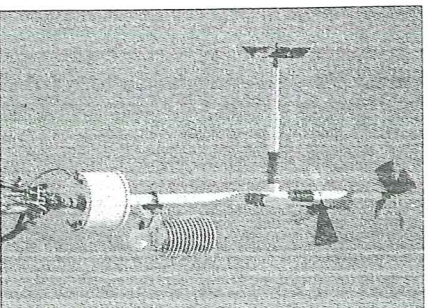
Alors que, depuis début mai, les substances MP10 ont augmenté de 48% au Port, à Saint-Denis, la hausse n'est que de 7%

Quatre capteurs de l'Ora sont installés au Port, dont un, au pied de la centrale EDF. Constate-t-on ces derniers temps des variations significatives sur vos graphiques de mesure ?

L'entre la première quinzaine de mai et la première quinzaine de juin, les PM10 ont augmenté de 48%. Ces particules en suspension ont cette spécificité d'avoir un diamètre inférieur à 10 micromètres. Du coup, elles pénètrent facilement dans les alvéoles pulmonaires puisque les poils du nez ne les arrêtent pas. Il y a un lien de cause à effet direct entre les maladies respiratoires et ces substances. L'augmentation la plus flagrante s'est produite le 9 mai.

Y a-t-il un responsable plus évident qu'un autre ?

On ne peut justement pas connaître l'origine exacte de ce phénomène. Cela peut-être la centrale thermique, les voitures, les industries, et pourquoi pas un



L'Observatoire réunionnais de l'air surveille Le Port de très près.

VENDREDI 16 JUIN 2006

LUTTE DU CHIKUNGUNYA

Les brûlages aggravent les pathologies

Un médecin de Sainte-Marie tire la sonnette d'alarme. Les brûlages répétés liés à l'élimination des déchets verts dans le cadre de la lutte contre le chikungunya aggravent considérablement les pathologies pulmonaires. Les enfants, les personnes âgées et celles déjà atteintes de maladies respiratoires sont les premiers touchés. Le problème doit être pris à bras le corps par les pouvoirs publics.

sonnette d'alarme : "Depuis le début de l'épidémie, j'ai constaté dans mon cabinet une grosse recrudescence des pathologies pulmonaires. Pour exemple, en avril, j'ai vu entre 10 et 15 cas par semaine. Les bronches sont agressées et elles s'usent. Elles ne se reconstituent pas totalement. Les personnes en bonne santé peuvent développer de l'asthme, des pathologies pulmonaires anormales... Chez les bébés et les personnes déjà malades, ça peut être davantage dramatique."

Neuf heures du matin sur le tamnac de Gillot. Il fait un temps magnifique. Le pignon des Neiges pointe le bout de son nez dans le lointain. Dans le paysage, un élément attire cependant l'œil, quatre, cinq, dix, douze fumées s'envolent vers le ciel, indiquant à chaque fois un foyer clandestin. Car cette pratique de brûler les déchets verts au fond du jardin est interdite par la loi, plus précisément par le code de santé publique. Et pourtant... Une vieille tradition créée ? Pas vraiment. Il est vrai que dans le temps lointain, les anciens allumaient un feu sous le pied de lichis ou d'autres arbres fruitiers pour éloigner les insectes avant la cueillette des fruits. Mais de nos jours, cette pratique d'un autre âge a la dent dure, et ce malgré les risques qu'elle fait subir aux riverains immédiats des feux. Avec la lutte contre le chikungunya, le phénomène s'est accentué. Le docteur Jean Ponrouch, médecin généraliste à Sainte-Marie tire la

LES MENTALITÉS CHANGER

"Le véritable problème, c'est qu'il s'agit de pratiques ancrées", explique le docteur Ponrouch. En effet, beaucoup de Réunionnais n'ont pas conscience de porter atteinte à la santé de leurs proches en al-

lument un feu au fond du jardin. Et pourtant, les fumées des déchets verts sont toxiques et transportées par les vents dans tout le voisinage immédiat. Sur les chantiers privés, des feux sont également allumés pour éliminer des sacs de ciment ou des déchets plastiques. La pollution est d'autant plus importante et dangereuse.

Alors que faire ? La seule véritable solution est une mobilisation des pouvoirs publics pour informer les populations sur le danger que représentent les brûlages sauvages et prendre des sanctions sous forme d'amendes distribuées par les forces de police et de gendarmerie. Mardi dernier, une réunion sur la politique à tenir en matière de collecte et de traitement des déchets s'est tenue à la préfecture. À cette occasion, Laurent Cayrel a rencontré les maires de l'île pour mettre un coup d'accélérateur à la politique des déchets. À son terme, le préfet a rappelé que son arrêté du début de l'année n'a plus cours : "En pleine crise, j'ai autorisé les brûlages, mais maintenant c'est terminé depuis le mois d'avril. Il faut que la population en prenne pleinement conscience." Et Jean-Louis Lagourgue, maire de Sainte-Marie et président de la Cimor, d'enfoncer le clou : "C'est nocif et interdit." Tout le monde semble donc d'accord. Ne reste plus qu'à faire passer clairement le message aux principaux intéressés.

Frédérique Seigle

Les courbes ont-elles atteint des seuils d'alerte ?

Nous n'avons pas de seuil d'alerte pour les PM10. Nous nous fixons juste un objectif de qualité. Le bilan est fait sur toute l'année. Il ne faut pas qu'il y ait plus de 35 jours dont la moyenne journalière est supérieure à 35 microgrammes. Là, on a dépassé ce cap le 3 juin. D'autre part, il ne faut pas que la moyenne annuelle dépasse les 40 microgrammes. En ce qui concerne la significative baisse du dioxyde de soufre depuis le début de cette année, elle s'explique par le changement de combustible opéré par la centrale EDF.



Brûler des déchets verts au fond du jardin... Une pratique répandue qui est fortement nocive à la santé.